



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 11 avril 2011

Non aux hôpitaux-prisons pour les délinquants sexuels

L'USP a pris connaissance des propos du ministre de la justice, Michel Mercier, et s'indigne contre trois notions contenues dans ses propos :

- la création d'hôpitaux-prisons : un hôpital ne peut plus être une prison, ni une prison un hôpital,
- l'évocation de lieux spécialisés pour des populations ciblées, confondant délinquance et maladie,
- une nouvelle attaque sur le secret médical, voulant imposer comme information partagée le traitement médical.

Nous soutenons nos collègues engagés dans la psychiatrie pénitentiaire et le courrier de l'association ASPMP (Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire) du 2 avril 2011.